

L'ours brun ■ Lieux de réapparition : France, Espagne, Italie, Suisse, Lituanie ■ Type de retour : spontané, ou planifié par l'homme

Et si l'ours était surtout l'objet d'une polémique franco-française ? Au niveau mondial, l'espèce n'est pas menacée et sa situation est jugée satisfaisante par les experts. En revanche, son devenir divise les habitants des Pyrénées. Là, il n'existe plus d'individu de souche française, le dernier ayant été abattu par un chasseur en 2004. « Cette femelle, baptisée Cannelle, a été congelée après sa mort, raconte Christine Sourd, du WWF. Et elle est actuellement en cours de traitement taxidermiste, avant d'être présentée, fin 2013, au Muséum de Toulouse. » Les ours pyrénéens actuels descendent tous de spécimens réintroduits de Slovaquie.



Une photo de brebis égorgée brandie dans l'hémicycle : «Je les ai vus pleurer, moi, ces éleveurs qui aiment leurs bêtes !» s'exclamait, le 30 janvier, Gérard Bailly, sénateur du Jura, l'image sanglante à la main. Contre l'avis du gouvernement, le Sénat adoptait ce jour-là une proposition de loi visant à enrayer le massacre – 5 900 moutons tués en France en 2012 – et autoriser, dans certaines zones, l'abattage du loup, un prédateur pourtant protégé par deux traités européens. Un peu tard car, depuis vingt ans, «Canis lupus» a fait une réapparition d'une ampleur imprévue... et très controversée. Maudit par les uns et salué par les autres, son retour interpelle désormais les scientifiques : comment l'animal est-il arrivé là ? «Tout seul, sur ses pattes, et personne ne s'y attendait», explique François Moutou, vétérinaire et épidémiologiste à l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), qui rappelle que jusqu'au XIX^e siècle, l'espèce était présente sur 90 % du territoire national. Cinq mille têtes environ. Mais avec l'extension de l'agriculture et le défrichage des forêts, son espace vital diminuait. Il se rabattait sur le bétail, ce qui lui valut d'être traqué. Et à la veille de la Seconde Guerre mondiale, il avait disparu de l'Hexagone.

Ni hasard ni miracle... l'homme y est toujours pour quelque chose

Aujourd'hui, le retour du loup n'est pas un cas isolé. Plusieurs espèces sauvages qu'on pensait éradiquées des paysages d'Europe ont refait surface. Lynx dans les Vosges, le Jura et les Alpes ; bisons en Pologne, Slovaquie ou Lituanie ; vautours en Croatie ; bouquetins en Espagne et au Portugal ; et même des castors, réapparus en 2009 au Royaume-Uni après cinq cents ans d'absence... «Quand une espèce s'éteint vraiment, elle ne reparait jamais», précise le Français Florian Kirchner, de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Un animal revient soit parce qu'il a été réintroduit volontairement, soit parce qu'il a recolonisé spontanément un territoire perdu. Dans les deux cas, l'homme est impliqué. Même lors d'un retour spontané, c'est forcément lui qui a restauré un milieu jadis défavorable, puis protégé l'espèce. La nature, qui a horreur du vide, a fait le reste.

C'est exactement ce qui s'est passé pour le loup. Il n'avait en fait jamais réellement disparu d'Europe et s'est invité sans prévenir dans l'Hexagone. Deux populations subsistaient, une dans le nord de l'Espagne, l'autre en Italie, dans le parc national ●●●

L'animal ne réapparaît que si son milieu naturel a été restauré

●●● des Abruzzes. Il fallut attendre les années 1990 pour voir réunies les conditions d'une réapparition : recul des surfaces cultivées, reforestation, création de parcs naturels et protection de l'espèce. «Ce qui a aussi sauvé le loup, c'est sa formidable mobilité, l'animal étant capable de parcourir plus de 1 000 kilomètres en quelques jours», note encore François Moutou. A partir des Abruzzes où il était protégé, il gagna ainsi le nord de l'Italie puis, en 1992, le parc français du Mercantour. De là, il se répandit dans le Massif central, les Pyrénées et, en 2011, arriva dans les Vosges et le Jura. La bête est aujourd'hui répertoriée dans douze départements, même si la population reste modeste : 250 individus environ, soit dix fois moins qu'en Espagne ou en Roumanie, et six fois moins qu'en Italie. Ces pays «se débrouillent mieux que nous avec leurs loups», estime François Moutou, pour qui la France adopte une attitude réactionnaire. «On ne raisonne plus, regrette-t-il. Chasseurs, éleveurs, écologistes, tout se joue lobby contre lobby, c'est archaïque !» On remarque au passage que l'absence des loups pendant près d'un siècle explique en grande partie la prolifération d'autres animaux sauvages, plus rien ne régulant les populations de cerfs, chevreuils et sangliers. Au point qu'aujourd'hui, une déferlante de deux millions de sangliers (les chasseurs en éliminent le quart à grand-peine) occasionne chaque année cinquante millions d'euros de dégâts dans les campagnes françaises. Le cochon sauvage pointe déjà son groin en ville, à Toulouse, Rennes, Chambéry..., et il y a quelques mois à Nancy où l'un d'entre eux a semé la panique dans un salon de coiffure !

Dans une Europe formidablement «anthropisée» - c'est le continent le plus densément peuplé après l'Asie avec une moyenne de soixante-dix habitants au kilomètre carré - les come-back d'espèces sauvages sont généralement dus à des réintroductions. Exemple, le bouquetin ibérique. Pris des chasseurs, ce caprin emblématique, star de l'art rupestre ariégeois, avait disparu des Pyrénées françaises depuis 1910, et des Pyrénées tout court depuis 2000. Au Portugal, personne ne l'avait vu à l'état sauvage depuis... cent sept ans, lorsqu'en février 1999, un couple et son petit furent aperçus dans les montagnes du Gerês, dans le nord du pays. Explication :

Pratiquement exterminée pour sa fourrure, la loutre a aujourd'hui regagné la moitié du territoire qu'elle occupait avant les années 1970. Mais il aura fallu deux tentatives de réintroduction pour parvenir à ce résultat. Faute d'une bonne préparation, la première, en 1999, fut un échec.



Duncan Shaw / SFR / Bispphoto

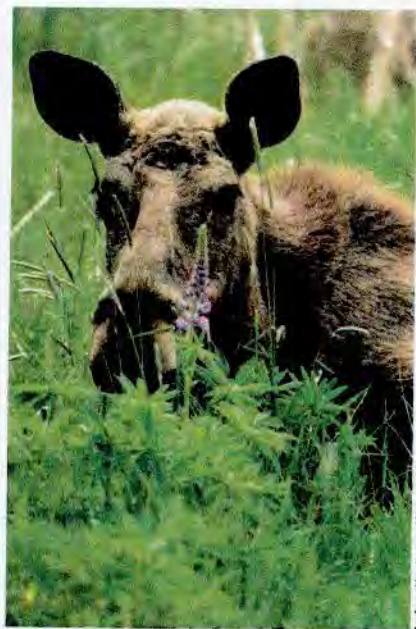
les Espagnols avaient lancé en 1992 un programme de réintroduction dans le nord de la péninsule, à partir de quatre mâles et huit femelles prélevés de la réserve de Las Batuecas, près de Salamanque. Leur lâcher dans un parc naturel de Galice, à la frontière portugaise, fut un succès. Les spécimens repérés en territoire portugais venaient de là et se multiplièrent à leur tour. L'Espagne, elle, détient à présent un cheptel de 60 000 à 100 000 bouquetins, que les chasseurs monnaient 10 000 euros le trophée. Côté français, dix mâles et dix femelles viennent tout juste d'être réintroduits dans les Pyrénées, et autant en Ariège. Deux autres vagues suivront en 2015 et 2016. Le projet fait consensus auprès de la population. Il est vrai que les experts, forts de quarante ans d'expérience, ont bichonné le dossier.

Rien à voir avec les premières réintroductions d'animaux des années 1970-1980, bien moins convaincantes. Ainsi, en 1970, des vautours fauves furent lâchés sans préparation suffisante dans le Massif central et ne tardèrent pas à disparaître sans laisser de trace. La même année, des castors introduits n'importe comment dans la Vienne finirent écrasés sous les roues des voitures. Et, en 1981, des bouquetins capturés en haute Maurienne et relâchés dans le massif de la Vanoise décidèrent de fuir leur nouvel habitat pour rentrer «chez eux».

Pas question de laisser lubies et lobbys affecter l'équilibre de la nature

A cette époque, la réintroduction dépendait surtout des bonnes volontés de quelques bénévoles passionnés. Mais, peu à peu, des scientifiques ont pris le relais. En 1998, l'UICN a publié pour la première fois les lignes directrices des réintroductions dans le monde. Le mode d'emploi, en somme. Certes, aujourd'hui encore, d'après Christine Sourd du WWF, «aucun projet ne fonctionnera sans un porteur passionné». Mais, en France, par exemple, la loi prévoit de sérieux garde-fous. Pas question de laisser se développer des initiatives qui, fruits d'une lubie ou d'un lobbying, pourraient affecter à long terme l'équilibre écologique. La réintroduction d'espèces sur le territoire national est donc très encadrée. Les experts du Conseil national de protection de la nature (CNPN) délivrent les autorisations au compte-gouttes.

La loutre est un cas d'école. Chassée pour sa fourrure, ennemie des pêcheurs qui voyaient en elle un concurrent, celle qui occupait autrefois toutes les régions métropolitaines sauf la Corse, était quasi exterminée à la fin des années 1970. Une première tentative de réintroduction eut lieu en Alsace en 1999. Elle provoqua une pagaille générale : élus, pêcheurs, défenseurs des animaux, centres animaliers se déchaînèrent autour de ce projet mal ficelé. Les ●●●



Andrew Harrington / Natureplix

●●● scientifiques, eux, savaient que la population résiduelle avait une chance de redémarrer. A condition de dialoguer avec les habitants et d'être patient. Ce qui fut le cas. Protection des sites de reproduction, création de tunnels sous les routes : en vingt ans, lentement mais sûrement, le petit carnivore à longues moustaches a regagné 50 % du territoire qu'il avait quitté. «Un beau lâcher de loutres au bord du Rhin aurait été médiatiquement séduisant... mais scientifiquement nul», conclut Christine Sourd.

Pour réparer ses propres méfaits, l'homme apprend donc à doser ses actions. «On essaie d'évaluer notre responsabilité globale vis-à-vis du patrimoine mondial, commente Patrick Haffner, responsable du pôle Espèces au Muséum national d'histoire naturelle, à Paris. Prenons deux espèces en danger en France. Si l'une est rare chez nous, mais commune ailleurs, nous limiterons notre action. Si, au contraire, elle n'existe qu'ici, alors nous mettrons tout en œuvre pour la protéger, sinon elle s'éteindra pour toute la planète.»

L'agriculture intensive a entraîné la perte des bocages, mares, prairies... et de leurs habitants

Le cas de l'ours brun illustre la difficulté d'appliquer à la lettre une telle politique, surtout pour un animal aussi emblématique. Avec 200 000 individus sur le globe et 14 000 en Europe, il reste, selon l'UICN, l'un des mammifères terrestres les plus largement répartis au monde. L'espèce n'est donc pas répertoriée en danger. Mais en France, où seuls vingt et un spécimens subsistent, eux-mêmes issus de la réintroduction, l'avenir de cet animal est un sujet polémique par excellence. Les uns craignent que l'arrivée de nouveaux individus ne conduise à un «réensauvagement des Pyrénées», qui freinerait le développement rural et décimerait les troupeaux ; les autres refusent de voir l'ours de leurs montagnes s'éteindre complètement. «Absurde ! rétorque David Chétrit, ingénieur écologue. La souche pyrénéenne était déjà irrémédiablement condamnée depuis un siècle. Il y avait soixante-dix ours dans les années 1950, puis cinq en 1995. La population avait chuté bien au-dessous de son seuil limite de survie depuis belle lurette.» Le massif pyrénéen est morcelé par les stations de ski et sillonné chaque année par deux

L'élan, ici dans le parc national de Mazurie, en Pologne, est un cas de réintroduction qui a fonctionné au-delà des espérances. A partir de cinq spécimens importés de Russie au début des années 1950, l'espèce a recolonisé des territoires à l'ouest du pays et compte aujourd'hui plus 4 000 têtes.

millions de visiteurs. Dans ces conditions peu favorables, la réintroduction de quelques mammifères seulement semble vouée à l'échec. Étonnamment, des opérations ont pourtant eu lieu : trois ours slovènes lâchés en 1996, suivis de cinq en 2006. «Pas assez !», s'insurge la Commission européenne qui, fin 2012, a mis la France en demeure de mieux protéger ses ours bruns, aiguillonnée par un lobby d'élus, d'écologistes et de professionnels du tourisme. La réponse de Paris, début 2013 («pas besoin de lâcher des ours dans les Pyrénées puisque la population y a été multipliée par quatre depuis 1995»), n'a pas apaisé les esprits. Depuis, la Commission laisse planer sur la France la menace d'une lourde amende.

Cet excès de zèle reste anecdotique : l'Europe est rarement aussi bienveillante pour sa faune sauvage. Ainsi n'existe-t-il toujours pas de corridors écologiques qui permettraient d'assurer un brassage génétique suffisant entre espèces sur un territoire européen terriblement fragmenté. Les réintroductions, elles, «se font encore pays par pays, même si le Conseil de l'Europe peut intervenir pour garantir un certain équilibre», explique Christine Sourd.

Mais sur le fond, tout le monde est d'accord : injecter des espèces sur un territoire dégradé ne sert à rien. Il faut d'abord restaurer les milieux naturels. Vaste besogne : depuis les années 1970, le développement des cultures intensives, conséquence de la Politique agricole commune (PAC), a causé la perte de bocages, de mares, de prairies, provoquant la disparition de mammifères, d'amphibiens, d'oiseaux... Rien qu'en France, deux millions de kilomètres de haies se sont envolées pour permettre le passage des tracteurs. En quelques décennies, les grandes plaines céréalières de la Beauce sont devenues des déserts pour la biodiversité.

Depuis le sommet de la Terre à Rio, en 1992, un arsenal de mesures nationales et européennes tente de stopper la débâcle. Avec un succès mitigé. Pour Jean-Denis Vigne, archéozoologue et directeur de recherches au CNRS, l'effet positif des politiques de conservation mises en place depuis vingt ans est perceptible. «En France, explique-t-il, le taux d'extinction des vertébrés est en recul sensible : aujourd'hui il est deux fois moins élevé que pendant la période industrielle, entre 1914 et 1945.» Bonne nouvelle ? Pas forcément, car si le nombre d'extinctions diminue, celui des espèces menacées, lui, est en constante augmentation. Ainsi, on maintient la faune en survie dans des aires protégées, sous cloche, mais on laisse la biodiversité perdre du terrain. Une façon d'éteindre des incendies tout en grattant des allumettes, tels des pompiers pyromanes que rien ne semble arrêter. ■

Les réintroductions sont désormais pilotées par des scientifiques

Sylvie Buy